



COMMUNIQUE – 05.06.2020

Wendel propose à son Assemblée générale un dividende stable à 2,80 euros Actions de solidarité et de mécénat renforcées

L'Assemblée générale des actionnaires de Wendel se tiendra à huis clos le 2 juillet 2020 sans la présence physique des actionnaires et sera diffusée en direct sur le site Internet de Wendel, www.wendelgroup.com ;

Dividende au titre de l'exercice 2019 proposé à 2,80 euros par action, stable par rapport à l'exercice 2018 ;

Réduction volontaire de 25 % de la rémunération fixe du Directoire 2020 sur trois mois ;

Réduction volontaire de 25 % de la rémunération du Conseil de surveillance sur trois mois ;

Renforcement des actions de mécénat et solidarité de Wendel ;

renouvellement de toutes les actions de mécénat et de solidarité historiques;

affectation de sommes issues de la baisse de rémunération du Directoire et du Conseil de surveillance à

Assemblée générale et dividende

À l'issue d'un exercice 2019 m
initialement annoncé le 18 mars
3,6 %. Le 14 avril 2020, We

